

**Discours Michel COCHET – Président Créabois Isère  
Ouverture des Assises de l'énergie grise  
Alpexpo Grenoble 15.04.2011**

Présentation de Créabois, interprofession de la filière forêt-bois du département, pilote local de la filière à travers 3 grandes missions

- animation, fédération et structuration de l'interprofession, pour renforcer la filière
- participation en première ligne à la définition des stratégies de filière mises en place par le département et les territoires
- engagement dans l'action opérationnelle selon un programme privilégiant les chantiers structurants et emblématiques et les interventions sur les inter-maillons

Car la filière iséroise, et au-delà, rhône-alpine, est forte : un capital sur pied important (33% de couvert forestier en Isère), des entreprises qui mobilisent le bois et qui le transforment en le valorisant, des entreprises de construction-bois en plein développement.

Mais cette filière doit faire évoluer ses pratiques

- mobiliser plus de bois de nos forêts pour atteindre au moins l'équilibre prélèvement = accroissement naturel
- augmenter la part d'utilisation du bois local, dans les composants d'ossature, notamment
- tirer parti du grand nombre de petites et moyennes entreprises qui la composent, grand nombre qui est un frein à la fédération et à l'action commune mais un atout en terme de savoir-faire et de développement local

Aujourd'hui, co-initiateur et co-organisateur de ces premières Assises de l'énergie grise, Créabois est dans son rôle de développement, d'anticipation, de préparation, sur la base de quelques constats, qui ne sont pas tous des constats de filière

- les 2/3 des bois produits par nos scieries sont destinés au secteur du bâtiment
- l'activité bâtiment est responsable de 22% des émissions de gaz à effet de serre et de 43% de la consommation d'énergie
- l'homme et ses sociétés sont responsables de ces chiffres aux conséquences inquiétantes

**Mais soyons optimistes : nous allons inévitablement vers une réglementation qui prendra en compte l'ensemble des énergies nécessaires à la production de nos constructions.**

Pour préparer les meilleures décisions à prendre, il faut dès aujourd'hui tenter de répondre aux bonnes questions que se posent les experts :

- comment organise-t-on la gouvernance du dispositif pour être le plus objectif possible, pour normaliser les bons produits, pour réduire l'influence du lobbying, pour ouvrir la procédure aux produits non industriels ou pas encore industriels ?
- qui fait les calculs ?
- avec quelles bases de données, quelles homologations ?
- comment faire comprendre au public que cette approche est importante, essentielle, et qu'il faudra se servir de cette nouvelle mesure, l'énergie grise, pour valider strictement la valeur écologique d'un produit ?

- quels outils mettre en œuvre –labels-certifications- pour apporter des garanties aux utilisateurs, au public ?

Ce colloque ne répondra pas à toutes ces questions. Mais il peut ouvrir des voies et être le point de départ à une progression, une prise en compte, une résolution rapide de nos questions. Nous comptons sur les pouvoirs publics pour s'emparer de cette problématique et la mener à bien avec toutes les compétences et les bonnes volontés dont beaucoup sont ici rassemblées. Le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement Durable n'a pas pu honorer l'invitation à intervenir que nous lui avons proposée mais se déclare très intéressé par le sujet et par nos travaux. Nous sommes à leur disposition pour ce chantier que l'on contribue aujourd'hui à ouvrir, comme nous avons ouvert le débat local sur la construction passive, il y a quelques années, avec les Premières Assises de la Construction passive qui en étaient hier à leur sixième édition, déjà. Le temps passe vite et il faut faire vite.

Merci à nos partenaires : au Caue, tout d'abord, partenaire historique, fidèle et éclairé, qui a eu le projet de ces Assises et qui fait les bons choix au bons moments. Merci aux collectivités qui soutiennent notre action : la Région Rhône-Alpes et la Communauté de l'agglomération grenobloise (Metro), qui contribuent à notre participation au Salon, mais aussi et peut-être surtout le Conseil général de l'Isère qui a compris l'importance de l'émergence d'une filière bois locale forte et avec qui, en compagnie du CAUE, nous travaillons utilement sur un projet d'éco-conditionnalité des aides du département. Merci aussi aux partenaires qui relaient le message local d'économie d'énergie, Ageden et Alec, Ademe et Rhônalpénergie environnement. Et à Alpexpo qui nous accueille.

A ce soir pour la table ronde finale.

Merci de votre attention.

Michel Cochet  
15 avril 2011